

**FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX n°2****Route départementale N° 724  
Travaux de rénovation du Pont de  
Kerdehel sur l'Evel  
Communes de Baud et de Guenin****Juin 2023****Objet de l'opération**

Le Département va engager des travaux de l'ouvrage et de ses équipements.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- La dépose du tablier existant,
- La réalisation d'un nouveau tablier en béton armé de type PRAD,
- Mise en œuvre de dispositifs de retenues routiers métal, sur ouvrage et ses abords,
- Réfection de la chaussée aux abords de l'ouvrage.

Cette fiche remplace la précédente publication qui décale le démarrage des travaux.

**Plans de situation**



## Désignation des intervenants

<b>Maîtrise d'ouvrage :</b>	Département du Morbihan
<b>Maîtrise d'œuvre :</b>	Direction des Routes et de l'aménagement (Représentant Maîtrise d'œuvre chantier- SGTNOA - POA)
<b>Entreprise :</b>	A définir à l'issue de la procédure d'appel d'offre
<b>Montant de l'opération :</b>	1 000 000 € TTC

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°724 (RD724), l'ouvrage d'art départemental, dit « Pont de Kerdehel » permet la continuité de circulations par le franchissement de la rivière de « l'Evel ».

Cet ouvrage se situe au hameau « Kerdehel » à cheval sur les communes de Baud et de Guénin.

Ce pont doit faire l'objet d'important travaux de rénovations de structure et sa superstructure. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'arts du Département du Morbihan.

Ces travaux permettront la mise en place de nouveaux équipements de sécurité sur l'ouvrage et ses abords avec de nouveaux dispositifs de retenue routiers.

## Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

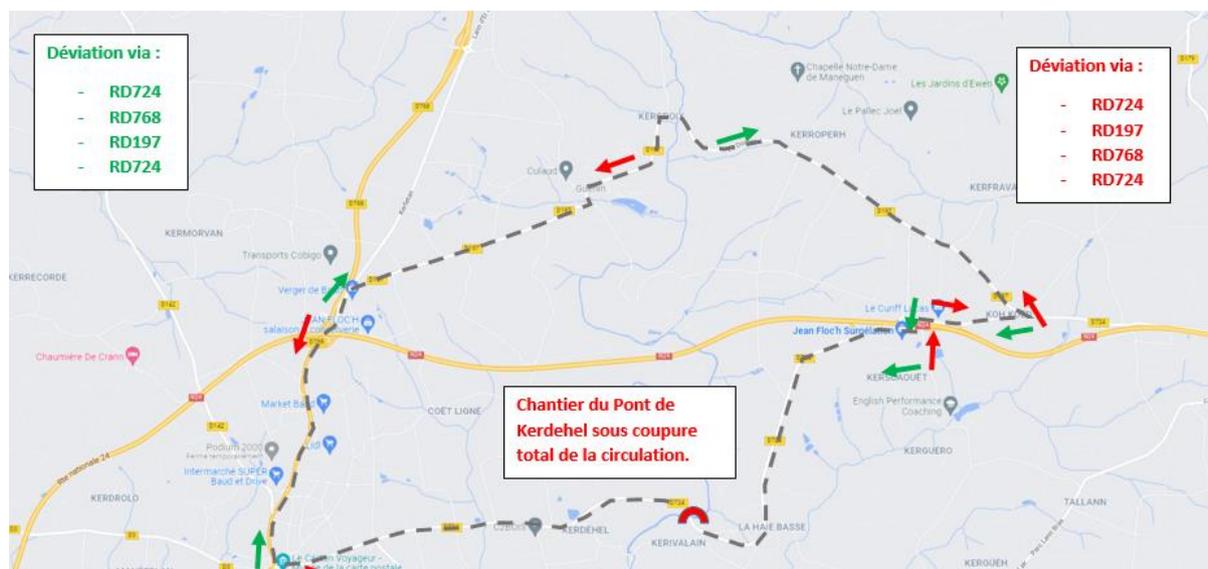
Le chantier va débuter 26 juin 2023; la durée prévisionnelle du chantier est de 5.5 mois.

Les conditions d'exploitations de pendant la durée des travaux 2023 sont les suivantes :

- phase 1 : Installation de chantier et démarrage des travaux de dépose du tablier.
- phase 2 : Travaux de construction du nouveau du tablier et rénovation de l'ensemble de l'ouvrage
- phase 3 : Travaux de requalification de la chaussée de part et d'autre de l'ouvrage ainsi que sur l'ouvrage. Mise en place des dispositifs de retenues de type barrières de sécurités métal et de la signalisation horizontale et verticale.

Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)  
**ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète (=route barrée) de la RD724 à la circulation VL/PL, avec mise en place d'une déviation routière.**  
L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA-POA et DRA ATD SO).

## Information et déviations durant les travaux de réparation



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.